

COMMUNIQUÉ
DE PRESSEL'ARCEP LANCE LA PLATEFORME "e-SERVICES" POUR SIMPLIFIER
LES DEMANDES DE SERVICE EN LIGNE

Lomé, Togo, le 21 août 2024

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques (ARCEP) a procédé au lancement de sa nouvelle plateforme numérique, **e-Services accessible 24h/24 et 7j/7** à l'adresse e-services.arcep.tg. Cette plateforme, offrant une interface intuitive, est conçue pour faciliter l'accès aux services de l'ARCEP.

Que ce soit pour une demande d'informations sur les services, une demande de services (homologation, autorisation d'exploitation de réseaux, attribution de ressources en fréquences ou en numérotation, etc.), une réclamation ou encore une consultation de l'état d'avancement d'un dossier, **e-services** permet aux clients de l'ARCEP de soumettre et de gérer toutes leurs demandes de manière dématérialisée.

Cette plateforme s'inscrit dans la volonté de l'ARCEP d'opérer une profonde transformation digitale en modernisant ses services et en les rendant plus accessibles, tout en renforçant la transparence et l'efficacité des démarches administratives.

Conçue en collaboration avec l'Agence Togo Digital (ATD), **e-Services** est parfaitement intégrée à la plateforme des services publics (<https://service-public.gouv.tg/>) et de ce fait il est également possible de s'y connecter avec un compte créé sur la plateforme des services publics.

e-Services dispose des principales fonctionnalités ci-après :

- **Soumission de demande en ligne** : réalisez toutes vos demandes sans avoir à vous déplacer.
- **Suivi en temps réel** : consultez l'état d'avancement de vos dossiers à tout moment.
- **Sécurité renforcée** : vos données sont protégées grâce à des protocoles de sécurité de haut niveau.
- **Support personnalisé** : un service d'assistance est disponible pour vous accompagner dans l'utilisation de la plateforme (Téléphone : **8000** / Email : callcenter@arcep.tg).

Ce lancement marque une avancée supplémentaire dans la dynamique soutenue de transformation digitale, engagée depuis plus de trois années par l'ARCEP.

Pour toute demande relative aux services de l'ARCEP, rendez-vous sur : e-services.arcep.tg

